

Réf: Dossier 343466

Avis de constitution

SOCIETE « SIAKA COLIS TRANSPORT » en abrégé « S.C.T »

Siège ABIDJAN ANYAMA QUARTIER SINAI-ANYAMA,  
LOT 3526, Lot 3526, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIAKA COLIS TRANSPORT » en  
abrégé « S.C.T »

Objet : AGENCE DE VOYAGES, STRUCTURE DE VOYAGES, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES, IMPORT-EXPORT, COLIS, MARCHANDISES DE TOUS GENRES, LOTISSEMENT ET DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA QUARTIER SINAI-ANYAMA,  
LOT 3526, Lot 3526, Ilot ND

Dirigeant(s) M SIAKA FANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09366 du 16/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55839/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

